

Communiqué de presse

LOGEMENT – ENTREPRISE A MISSION – HABITAT INTERGÉNÉRATIONNEL

Maisons Marianne qui franchira le cap des 50 résidences en 2025 devient Entreprise à Mission

Lundi 9 décembre 2024 - Après avoir passé le cap des 40 résidences en juin dernier, le pionnier de l'habitat intergénérationnel en France s'apprête à livrer sa 50ème résidence en 2025. En réponse aux enjeux du logement toujours plus prégnants pour les seniors, les jeunes et les familles monoparentales, Maisons Marianne développe un modèle d'habitat intégrant des lieux de vie partagés et animés par ses équipes, pour favoriser la création de lien social entre ses résidents.

Un engagement sociétal réaffirmé par l'entreprise qui, après s'être dotée d'un comité scientifique, adopte le statut d'entreprise à mission.

Un modèle performant pour répondre aux enjeux de logement des seniors, des jeunes et lutter contre l'isolement

Souvent opposés, les jeunes et les personnes âgées à faibles revenus se heurtent à des difficultés similaires en matière d'accès au logement et d'isolement social. Les familles monoparentales, deux fois plus nombreuses en France que dans les années 1990, créent une pression additionnelle sur les logements de petites et moyennes surfaces, en particulier dans les zones tendues.

Face à cette réalité et à la crise immobilière, les collectivités, les bailleurs et les professionnels du secteur cherchent de nouveaux modèles d'habitat pour répondre à cette équation complexe.



« Nous avons la conviction que notre modèle a une utilité sociale très forte. Depuis plus de 16 ans, Maisons Marianne développe une solution innovante pour faire face aux enjeux d'accès au logement des seniors, des jeunes actifs et des familles monoparentales. Ces besoins ne cessent de croître et c'est une des raisons pour lesquelles nous sommes aujourd'hui de plus en plus sollicités par les collectivités, qui souhaitent

apporter une réponse concrète sur leur territoire avec des logements aux dernières normes, adaptés à tous les publics et accessibles financièrement, tout en respectant leurs obligations issues de la loi SRU » **explique Nicolas Brunet, Directeur Général délégué de Maisons Marianne.** *« Il s'agit d'apporter une solution immobilière et un modèle économique aux élus et bailleurs, mais aussi de satisfaire aux enjeux sociaux des communes, et en particulier de lutter contre l'isolement en favorisant la création*

Chiffres clés

12% des Français sont en situation d'isolement total, soit +6,8 millions de Français¹

37% des ménages sont constitués d'une seule personne²

25% des familles sont monoparentales, contre 16% en 1999³

21,5% de la population a +65 ans. D'ici 2050, la France comptera **4,8 millions de +85 ans**⁴

Fin juin 2024, **2,7 millions de ménages** attendaient un logement social⁵

de liens forts entre les résidents. Cela passe par des résidences bien intégrées dans la ville mais aussi la mise en place de Salons Marianne animés par des professionnels en phase avec les attentes réelles des habitants. Cette mission sociale est au cœur du projet Maisons Marianne et l'adoption du statut Entreprise à mission est pour nous un prolongement logique et naturel de notre démarche » **souligne-t-il.**

Pourquoi Maisons Marianne décide-t-elle de devenir Entreprise à mission ?

En cohérence avec ses actions, Maisons Marianne a décidé de devenir Société à mission. « C'est la volonté d'acter notre contribution positive à la société et le faire savoir plus avant à nos différentes parties prenantes. Cette démarche a permis de formaliser la raison d'être de l'entreprise et de définir des axes stratégiques avec des objectifs et des indicateurs précis » **indique Nicolas Brunet.**

Ces engagements s'articulent autour de trois axes :

- Concevoir et accompagner la construction d'immeubles dédiés à tous les âges de la vie avec des espaces partagés innovants.
- Garantir la professionnalisation, le développement et le bien-être de collaborateurs engagés au service d'un projet porteur de sens.
- Faciliter les relations des parties prenantes (collectivités et bailleurs) dans la création d'un habitat responsable répondant aux besoins des citoyens.

Une entreprise à mission se définit comme une organisation dont l'objet social intègre des enjeux sociaux et environnementaux, en plus de la recherche de profit financier. Ce modèle, promu notamment par la loi Pacte du 22 mai 2019, vise à aligner les intérêts des parties prenantes autour d'une mission commune, alliant performance économique et impact positif sur la société et l'environnement.

Penser l'habitat de demain

L'engagement sociétal de Maisons Marianne s'est également traduit, dès 2022, par la constitution d'un comité scientifique pluridisciplinaire (sociologie, neurologie, architecture), pensé comme un laboratoire d'idées ouvert, collaboratif et innovant, qui imagine des solutions mieux adaptées au contexte et aux contraintes du logement de demain.

Les premiers travaux de recherche de ce comité viennent d'être publiés, sur les thèmes de la place de l'habitat intergénérationnel dans la fabrique de la ville, du capital cérébral, et des jeunes comme vecteurs de la dynamique intergénérationnelle.

¹ - Fondation de France, janvier 2024

^{2, 3 et 4} - INSEE : portrait social 2021, familles françaises 2020, statistiques 2019

⁵ - USH, 11 septembre 2024

À propos de Maisons Marianne

Maisons Marianne, filiale d'ATLAND, conçoit des résidences intergénérationnelles pour les bailleurs sociaux en partenariat avec les collectivités, prioritairement à destination des publics isolés : familles monoparentales, seniors et jeunes actifs. Depuis 2009 et en collaboration avec plus de 25 promoteurs, l'entreprise développe un modèle d'habitat ouvert sur la ville, intégrant des lieux de vie partagés. Ces espaces, animés par nos équipes, favorisent le lien social.